

**Compte-rendu du Conseil de Quartier de Crouin
du 22 juin 2015**

Le renouvellement des Conseils de Quartiers est envisagé en janvier/février 2016. Afin de prévoir les modifications à apporter à la charte des Conseils de Quartiers, et d'anticiper ce renouvellement, il est demandé aux Conseillers de Quartiers de dire s'ils souhaitent participer ou non à la 3^{ème} session des Conseils de Quartiers (2016-2019) .

1. Validation du compte-rendu du 1 er juin 2015 :

Tous les Conseillers de Quartier n'ont pas reçu le compte-rendu. La validation de ce dernier est repoussée à septembre.

Une erreur est toutefois relevée. Le Conseil de Quartier engage 5000€ pour l'achat et la pose de la clôture rue du four et non 8000€ .

2. Choix d'un ou d'une secrétaire de séance

Jean-Louis HAUQUIN se propose de tenir ce rôle.

3. Intervention M.Thierry BACHELET :

Le directeur de l'école Victor Hugo est venu pour évoquer la façon dont pouvait travailler ensemble l'équipe enseignante, les enfants et le Conseil de Quartier. Il insiste sur la revalorisation des abords de l'école. Comment entreprendre une démarche partenariale ? L'idée est bien que le projet parte des enfants. Ce projet pourrait avoir deux objectifs prioritaires :

- Conforter le lien avec les familles : repenser l'accueil des familles
- Développer la citoyenneté, en réactivant des « comités d'enfants » qui pourraient faire des propositions sur leur cadre de travail / environnement.

Un groupe de travail, avec des Conseillers volontaires s'est constitué (Marina MOYA, Emilie MARSAN, Danièle CHEVRIER, Yveline GERARD et Martine BASSOULET) pour aller faire un repérage sur place mercredi 24 juin à 11h45.

4. Fête de quartier : vendredi 7 aout

Corinne CHARPENTIER (référente famille à l'ASERC) vient présenter aux Conseillers de quartier le stand restauration tenue pour l'association. Ils proposeront des bières et des sodas. L'ASERC apportera des percolateurs de thé et de café. Concernant la restauration, ils n'assureront pas les frites, le temps de préparation est trop important par rapport aux recettes. Ils proposeront des hot dogs.

- Perrine MILLET prend note des besoins en matériel et en logistique pour les faire remonter au service vie associative qui gère la coordination des fêtes de quartier : camion frigorifique, 6 tables, 5 chaises, poubelles (notamment à verre), tivoli, étudier la possibilité de mettre un éclairage sous le tivoli, ouverture des sanitaires de la maison de quartier, ballons rouges et blancs, nappes rouges et blanches.

L'ASERC devra communiquer à la mairie la puissance des équipements électriques afin que l'ouverture du compteur soit suffisante.

L'animation de la compagnie « Bois ta lettre » débutera vers 19h. Les Conseillers de Quartier se donnent Rdv à 16h sur site pour l'installation.

- Bilan de l'animation d'été 2014 :

Perrine MILLET présente le coût de l'animation en 2014 : 4224,91€ (DJ, fournitures, valorisation services techniques, mise à disposition du matériel, communication...).

5. Point sur le budget du Conseil de Quartier :

2014 : 19 393,07€ Aménagement rue du four

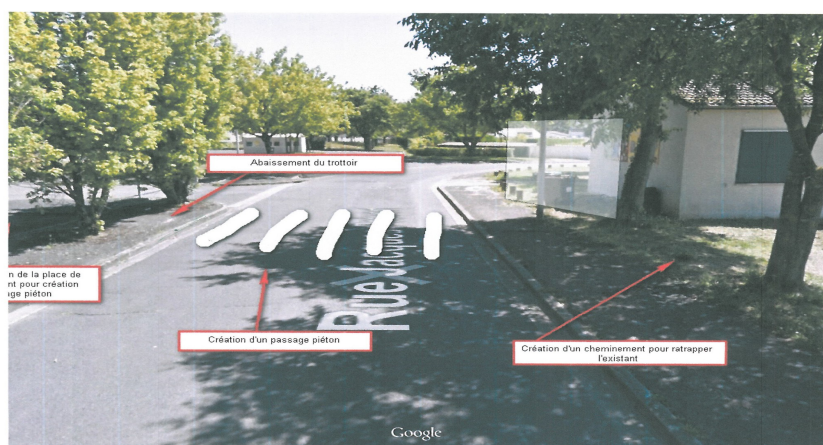
2 458,97€ Eglise de Crouin

21 852,04€ de consommé sur le budget 2014

2015 : 5000€ ont été engagés pour la dépose et l'achat de la clôture en panneaux grillagés rue du four.

6. Projets 2015 :

- **Chemin Montplaisir :** Les services techniques vont présenter l'étude lors du prochain Conseil de Quartier.
 - ➔ Les Conseillers de Quartier pensent qu'il serait opportun d'associer les riverains. Emilie MARSAN se porte volontaire pour relayer l'information.
- **Chemin derrière les 4 pans :** Deux estimations sont proposées aux Conseillers de Quartier :
 - ➔ estimation pour du bicouche à 11 000€ TTC
 - ➔ estimation pour du stabilisé renforcé à 13 000€ TTC
 - ➔ Le CQ a décidé de bloquer le maximum c'est à dire 13 000€ pour ce projet. Pour les aider dans leur décision finale ils aimeraient avoir les caractéristiques de chaque revêtement ainsi qu'une idée de l'aspect visuel.
- **Marquage de stationnement parking Alphone DAUDET :** Les places familles ne sont pas réglementaires sur le domaine public. La largeur minimale pour les places de Personne à Mobilité Réduite (PMR) est de 3m30. La législation veut qu'il y ai à minima 1 place PMR pour 50 places de parking. Les places de 3m30 doivent être réservées aux PMR avec obligation d'y apposer le logo. Dans l'idée, il pourrait être envisageable de créer quelques places plus larges mais il y a besoin d'un arbitrage politique sur la question. Si l'autorisation est donnée sur Crouin, il faut être en mesure de pouvoir répondre également sur d'autres parking de la commune.
- **Passage piéton rue Jacques Prévert :** Pour information, le trottoir au niveau du virage (en partant de l'école vers la maison des ados) va être intégré dans la programmation de réfection des trottoirs de la ville.
- **Proposition 1 :** Coût estimé 2000€ (abaissement de trottoirs et neutralisation d'une place de parking). Les ST alertent sur le fait qu'amener un cheminement dans un parking (aménagé pour la voiture) n'est pas très cohérent.



- Proposition 2 : Pourrait être intégré dans les travaux de réfection des trottoirs



Les conseillers de Quartiers optent pour la proposition n°2.

- **Renommer les parkings :**

Il est demandé aux Conseillers de Quartiers de réfléchir pour la rentrée de septembre, à des noms de femmes (poétesses par exemple) pour renommer les parkings du quartier.

- **Equiper la maison de quartier d'un vidéoprojecteur :**

Un devis plus précis devrait être communiqué aux conseillers de quartier mais une estimation de 2000€ à 2500€ a été annoncée.

11 Conseillers de Quartier votent pour l'installation du matériel, 3 votent contre et 2 s'abstiennent.

➔ Il est précisé qu'il serait intéressant de recenser les associations qui utilisent le local et qui utiliseraient ce type de matériel.

7. Informations complémentaires :

- les Conseillers de Quartiers retenus pour participer à la co-construction du budget municipal 2016 sont les suivants :
 - ➔ CHEVRIER Danièle/GOIMIER Stéphane/ MARIE Patrick-Alain/ MARSAN Emilie/ SCY Michel
 - Pour des questions de disponibilité Emilie MARSAN ne pourra pas suivre les réunions du CAL.
 - ➔ la réunion de lancement du groupe de travail est prévue le mardi 23 juin à 19h30 à La salamandre.
- Le passage du jury pour le concours de fleurs est prévu le 15 juillet. Un courrier sera envoyé prochainement aux membres du jury pour préciser les modalités de la journée.
- la programmation des ateliers inter-quartiers est envisagée un samedi matin dans la première quinzaine de novembre [A confirmer]. Format de la réunion proposé :
 - ➔ présentation des projets réalisés et des projets en cours par chaque Conseil de Quartier
 - ➔ quiz d'une dizaine de question par Conseil de Quartier pour faire connaître le quartier, à définir par les Conseillers de Quartier
 - ➔ autres idées des Conseillers de Quartiers...?

8. Météo de quartier

Informations et réponses aux questions posées précédemment :

- Le panneau de la maison de quartier a été modifié. Le local se nomme **Maison de quartier « Pavillon des borderies »**.
- Rue basse de Crouin : La passerelle en bois pour accéder à l'espace 3000 est signalée comme dangereuse.
 - ➔ La passerelle est condamnée. Il est interdit de traverser. La dépose des IPN aurait un coût trop important.
- Les conseillers de quartier s'inquiètent de l'avenir de la poste
 - ➔ Depuis le 9 avril 2015, le bureau de poste rencontre un problème technique du au réseau SFR, ce qui l'empêchait d'ouvrir régulièrement. Un RDV a eu lieu avec le directeur de cabinet (mi -juin). Le bureau est de nouveau ouvert.
- Les Conseillers évoquent le fait de mettre un panneau sur les projets financés par le CQ pour qu'ils soient visibles.
 - ➔ Lister les différents projets.
- Rue de la Groie vers Boulevard des borderies : un plot gêne la visibilité.
 - ➔ Des plots, non fixés ont été placés pour délimiter le stationnement. Ils ont été remis correctement en place.
Il est précisé que les plots ont été enlevés.

Nouvelles questions, signalements :

- Est-il possible d'installer des cendriers devant les écoles (notamment celle des borderies).
- Le tuyau de goutte à goutte devant l'école des borderies a été arraché.
- Les panneaux sens interdits ne sont pas très visibles car de petite taille. Quand on remonte l'allée José Maria de Heredia vers le boulevard des borderies on ne distingue pas le sens de circulation (tout droit). 90 % de la rue (JMH) n'est pas balisée .
- Logélia effectue des travaux sur les façades, ils empiètent sur les espaces verts. Le Conseil de Quartier se demande qui va nettoyer à la fin des travaux.
 - ➔ Il est précisé que ce nettoyage est à la charge du bailleur. Toutefois, l'information sera remontée aux services techniques pour y veiller.
- Impasse des borderies : Quand il pleut la rue est inondée, parfois le niveau monte au dessus des trottoirs. Il est également signalé qu'il n'y a pas bateaux pour rentrer les voitures.

Date de la prochaine réunion : Lundi 23 septembre à 18h30 au pavillon des Borderies

Membres du Conseil de Quartier présents : Mme Marie-France BARLAUD, Mme Martine BARON, Mme Martine BASSOULET, M. Marcel CHAZOULE, Mme Danièle CHEVRIER, M. Jean-Marie GABORIT, Mme Yveline GERARD, Mme Jane GIRAUD, M. Stéphane GOIMIER, M. Jean-Louis HAUQUIN, M. André HIVERT, M. Patrick-Alain MARIE, Mme Emilie MARSAN, Mme Denise MESURON, M. Alexandre MIAUD, Mme Marina MOYA,

Membres du Conseil de Quartier excusés : Mme Anne BOURDEAU; Mme Eliane CLAVERIE ; M. Yoan DEPPE ; M. Michel SCY

Participaient également :

Mme Stéphanie FRITZ (élue référente du quartier)

M Thierry BACHELET (directeur de l'école Victor Hugo)

Mme Corine CHARPENTIER (référente famille à l'ASERC)

Mme Perrine MILLET (responsable du service Démocratie Locale – Agenda 21)